

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 octobre 2012

PROCÈS-VERBAL

Le dix-sept octobre deux mil douze à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Seully, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de M^f Jacques AUPIC, Maire.

Etaient présents:

M. AUPIC, Mme MARTIN, MM. RAMBAULT, FUMARD, GABILLY, Mme BLANLUET, Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée: Mme Aline CLARYS.

Mr Jacky FUMARD a été nommé secrétaire.

Le Procès-verbal de la précédente séance, lu, a été adopté à l'unanimité.

1° - Admission en non-valeurs de titres de recettes

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la présentation en non-valeur par Madame la Comptable Publique du titre de recette suivant :

N° du titre	Nom du redevable	Année	Montant TTC	Motif
700500000042	GAUTIER Françoise	2000	22,48	Poursuite sans effet

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité, décident de l'allocation en non-valeur du titre indiqué dans le tableau ci-dessus et autorisent le Maire à accorder décharge au comptable de la somme précisée dans ce même tableau.

2° - Fiche de situation financière de la commune

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les grandes lignes de la fiche de situation financière de la commune à la clôture de l'exercice 2011 communiquée par le Comptable public.

Il en ressort que ;

- les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées
- la capacité d'autofinancement est améliorée
- l'encourt de la dette a diminué de façon importante

3° - Rapports Prix Qualité des Services d'eau et d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que la Communauté de Communes présente à l'assemblée délibérative un rapport prix qualité des services d'eau et

d'assainissement. Ce rapport est ensuite communiqué aux communes membres de l'EPCI pour être présenté pour avis aux Conseils Municipaux.
Après en avoir délibéré le Conseil adopte à l'unanimité, les RPQS des services d'eau et d'assainissement.

4° - Fusion des communautés de communes - Avancement du dossier

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'avancement du projet de fusion des trois communautés de communes.

5° - Demande de changement de grade

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que par lettre en date du 19 septembre 2012, Monsieur FIÉ Jean-Dominique, employé communal avec le grade d'adjoint technique 2^{ème} classe au 10^{ème} échelon demande :

- son inscription au tableau d'avancement de l'année 2013 au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe
- et
- son avancement au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe à partir du 1^{er} janvier 2013.

Le Centre de Gestion contacté au sujet de cette demande a confirmé que monsieur FIÉ Jean Dominique remplissait les conditions nécessaires à cet avancement.
En conséquence les membres du Conseil, à l'unanimité, donnent un avis favorable à la demande de Monsieur FIE Jean-Dominique.

6° - Commémoration du 11 novembre

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il convient de préciser le déroulement de la cérémonie du 11 novembre. Le programme suivant est adopté :

- 11h 45 Rassemblement Place de la Mairie
- 12h Cérémonie au Monument aux Morts :
 - Lecture du message
 - Dépôt de gerbe
- 12h 15 Réception à la Mairie:
 - Vin d'honneur offert par la municipalité

7° - Avancement des travaux en cours dans la commune (effacement des réseaux – électricité église – restauration bâtiment route de Chinon)

a-effacement des réseaux en centre bourg :

La partie génie civil (ouverture des tranchées, déroulement des fourreaux) est achevée depuis le 5 octobre ; mais l'entreprise devra reprendre les enrobés, la réfection du trottoir route de Lerné ainsi que divers petits travaux de maçonnerie. France Telecom a réceptionné les travaux le 9 octobre et a 2 mois pour réaliser les branchements chez les particuliers. Deux lampadaires ne pourront être posés qu'après finition des travaux de France Telecom et enlèvement des poteaux existants.

b-Réfection de l'installation électrique de l'église :
Les travaux sont terminés depuis le 12 octobre.

c-Restauration de la façade de l'ancienne épicerie
L'entreprise a seulement mis les grilles de chantier mais les travaux n'ont toujours pas démarré.

8°-Visite d'inspection de la cantine scolaire par la DDPP d'Indre et Loire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du contenu du rapport de visite de la DDPP d'Indre et Loire à la cantine scolaire le 11 septembre 2012.

Le rapport conclut à une non-conformité mineure liée en partie à la mise en place de certaines procédures.

Le Conseil envisage de revoir la disposition interne à la cuisine de façon à pouvoir y installer un lave-main indépendant de l'évier. Le nettoyage du système d'extraction des vapeurs sera demandé au service technique de la Communauté.

9°-Projet scolaire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil d'un projet de classe découverte concernant les élèves de CM1-CM2 des écoles de Seuilly et de Thizay et devant se dérouler à La Faute sur Mer du 10 au 14 juin 2013. Le principe d'une subvention spécifique à cette action, dont le montant sera défini lors d'un conseil ultérieur, est adopté à l'unanimité par le Conseil.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h45